

# Charte du savoir vivre et du respect mutuel

**Je suis venu (e) au restaurant scolaire et je dois respecter les règles écrites ci-dessous pour que le moment du repas soit agréable pour tous.  
Le personnel municipal est là pour faire respecter ces règles.  
Le respect mutuel est la règle principale.**

- Je respecte mes camarades et le personnel communal dans mes paroles comme dans mes gestes.

## **Avant le repas :**

- J'accroche mon manteau sur un porte manteau.
- Je vais aux toilettes dans le calme.
- Je me lave les mains.
- Je m'installe à la place qui m'est indiquée et j'attends que mes camarades s'installent, sans toucher à la nourriture.

## **Pendant le repas :**

- Je me tiens bien à table.
- Je goûte à tout.
- Je prends la nourriture calmement et je mange correctement.
- J'utilise correctement le matériel mis à ma disposition.
- Je parle doucement.
- Je reste assis(e) à ma place pendant tout le temps du repas.
- Je sors de table en silence, calmement, uniquement après y avoir été autorisé (e).

## **Après le repas :**

- Je joue en respectant les règles de jeux et le matériel.
- Je respecte les règles de sécurité données par le personnel.
- Je me mets en rang quand on me le demande.

Helfaut, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Le maire

L'enfant

Les parents

**A conserver par les parents**